

Gendarmerie/ Sortie de la 38e promotion du stage d'Officiers de police judiciaire et de Brevet d'arme du 1er degré

" Votre rôle, réprimer les actes contraires aux normes juridiques "

F.B.E.M

Libreville/Gabon

Après 1 516 heures de cours, correspondant à 11 mois de formation, la 38e promotion d'Officiers de police judiciaire et de Brevetés d'arme du 1er degré, est sortie vendredi de l'Ecole nationale de gendarmerie d'Owendo, où elle était en stage de perfectionnement.

PERFECTIONNER les soldats de la loi, pour leur permettre d'assurer, en tout temps et contre toute forme d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire national, ainsi que des personnes et des biens. Tel est l'objectif poursuivi à travers la formation, commencée le 27 juillet 2015, à l'Ecole nationale de gendarmerie d'Owendo, de la 38e promotion du stage d'Officier de police judiciaire et de Brevet d'arme de 1er degré.

Au terme de cet apprentissage, ladite promotion a été fêtée au cours d'une cérémonie qui s'est tenue vendredi, à l'Ecole nationale de gendarmerie d'Owendo. La manifestation était supervisée par le commandant en chef de la Gendarmerie nationale, le général d'armée



Le commandant en chef de la gendarmerie nationale, le général Jean Ekoua, remettant son parchemin à un récipiendaire.

Jean Ekoua. Lequel était accompagné, entre autres, du vice-amiral d'escadre Gabriel Mally Hodjoua, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du maire de la commune d'Owendo, Jeanne Mbagou, et de nombreux officiers généraux. Sans oublier les parents de promus, venus nombreux. Après onze mois de formation, il ressort que sur 189 stagiaires, 187 ont reçu leur diplôme de Brevet d'arme du 1er degré (99,46%), et 167 ont obtenu le diplôme d'Officier de police judiciaire (

88,82%). Les premiers sont désormais capables de mener un groupe de gendarmes au maintien de l'ordre et au combat pour la défense opérationnelle du territoire, le cas échéant. Quant aux officiers de police judiciaire, ils seront désormais détenteurs d'un pouvoir coercitif qu'il ne faudra user que sous la direction du procureur de la République, a rappelé le commandant en chef de la gendarmerie. Tout en disant sa joie et son honneur de superviser ces moments, le général Jean Ekoua n'a pas

manqué de donner des conseils et des mises en garde aux promus, face au professionnalisme et au strict respect de la loi qui devra désormais les guider. « Votre rôle, qui est celui de réprimer les actes contraires aux normes juridiques, ne doit souffrir d'aucune distorsion, voire d'aucune interprétation, si ce n'est celui prévu par le code pénal et le code de procédure pénale en vigueur », leur a-t-il dit. Cette cérémonie a aussi été l'occasion de décerner des distinctions honorifiques à plusieurs officiers supérieurs. Le cas,



Des éléments de la 38e promotion de stagiaires.



Les majors officiers de police judiciaire, posant avec les officiers.

entre autres, du vice-amiral Mally Ondjoua Gabriel, ou du gouverneur militaire de Libreville, Jean François Asseko-Asseko, qui sont repartis avec des médailles d'honneur de la gendarmerie.

Coopération militaire/ Cérémonie multinationale de remise de brevets aux parachutistes au Camp de Gaulle

Des brevets de parachutiste et d'aguerrissement à plus de deux-cents militaires

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY

Libreville/Gabon

Ils étaient plus de 200 soldats gabonais, français et américains, à avoir reçu vendredi, au Camp de Gaulle de Libreville, des brevets de parachutistes au sortir des activités de l'exercice Central Accord 2016.

DANS le cadre de l'exercice militaire Central Accord édition 2016, des brevets de parachutiste et d'aguerrissement ont été remis vendredi, au cours d'une cérémonie organisée au Camp de Gaulle de Libreville, aux militaires gabonais, français et américains. L'opération Central Accord est un exercice américano-gabonais qui se déroule, pour la énième fois, dans notre pays. L'édition de 2016 avait la particularité de mettre en avant les activités parachutistes.



Un parachutiste gabonais recevant son brevet.

Durant deux semaines, les parachutistes gabonais, ceux de France exerçant au Gabon et ceux venus des États-Unis, à l'occasion, ont été soumis à plusieurs épreuves et aux séances d'entraînement, à savoir, les sauts en parachute et des stages d'aguerrissement en jungle. Au sortir des différentes épreuves, 45 parachutistes américains, 108 parachutistes français et 55 confrères gabonais ont reçu, de façon croisée, des brevets. Cette récompense

symbolise, à la fois, l'entente et la fraternité d'armes, en dépit des différences de culture, de langue et de fonctionnement. Ce transfert d'expérience professionnelle et de culture entre les militaires américain, français et gabonais pouvait, selon le général de brigade Vincent Guionie, s'observer à travers l'arsenal d'équipements américains mis à la disposition des soldats gabonais et français. Lesquels ont permis la réalisation des activités



Le passage en revue des troupes.

dudit programme. « Nous célébrons la version majeure de l'exercice Central Accord. C'est une occasion qui réunit plusieurs armées, une opportunité de voir un soldat gabonais sauter d'un avion américain, avec un parachute français. C'est là, la preuve tangible de l'interopérabilité qui se développe entre nos armées », a fait savoir Vincent Guionie, commandement des éléments français au Gabon. Par ailleurs, cet exercice a permis aux soldats améri-

cains de s'entraîner en forêt gabonaise. Une référence en Afrique centrale pour ce qui relève de la

formation à la vie et au combat en jungle. D'ailleurs, après avoir surmonté les épreuves de l'instruction de ce milieu difficile, ils en sont sortis détenteurs d'un brevet d'aguerrissement en forêt gabonaise. En bouclant cette cérémonie de remise de brevet de parachutiste, les autorités françaises et américaines ont reconnu l'aubaine qui leur est offerte de s'exercer au Gabon, tout en émettant le vœu que ces activités puissent se renouveler.

Erratum

Une malencontreuse erreur d'importation en page 6 de notre édition de vendredi a rendu incompréhensible l'entame du rendu de la conférence prononcée par Guy Rossatanga-Rignault à l'occasion du 174e anniversaire de l'arrivée des premiers missionnaires au Gabon. Au lieu de "(...) ont débloquent sur les côtes gabonaises en fondant (...), il fallait plutôt lire " (...) débarquent sur les côtes gabonaises et fondent, le 22 juin 1842, la station de Baraka (...)" Toutes nos excuses à nos lecteurs, au conférencier et aux fidèles de l'Église évangélique du Gabon.